

Empreinte **socio-économique**

Évaluation des retombées économiques
de l'industrie des carrières et matériaux



©Crédit photo : Freepik/macrovecteur

édito

L'Industrie des Carrières et Matériaux fait partie intégrante de notre quotidien. Discrète mais omniprésente au point que nous ne la remarquons même plus, tant sa nécessaire présence accompagne banalement notre vie.

Ces ressources naturelles non renouvelables à l'échelle humaine que nous avons appris à économiser et recycler pour répondre au besoin, ont induit de vastes programmes de recherche et développement en générant de nouveaux emplois et l'acquisition de nouvelles compétences.

Le maillage territorial de nos activités industrielles maintient des emplois non délocalisables avec des activités connexes dédiées qui contribuent au développement économique local.

La prise en compte de l'environnement depuis des décennies a amené nos professions, dans un cadre réglementaire strict, à faire évoluer les comportements dans un engagement social et sociétal des entreprises. Démarche RSE, labels, concertation transversale, partenariats techniques et scientifiques, font de nos industries responsables, des acteurs incontournables de l'aménagement du territoire et de notre cadre de vie.

Christophe BAUDUIN
Président UNICEM BFC

sommaire

Introduction p.3

L'industrie extractive p.8

Transformation p.27

Méthodologie p.37



introduction

Une industrie des carrières et matériaux indispensable à l'économie régionale

La ressource minérale est une matière première indispensable à l'aménagement du territoire, à la construction des ouvrages du bâtiment et des travaux publics, sous sa forme naturelle (sables, gravillons, argiles, gypse...), recyclée ou bien après transformation (bétons, enrobés bitumineux, produits en béton, tuiles, plâtres...).

Chaque année, plus de **21 millions de tonnes de matériaux** issus des carrières sont ainsi nécessaires à l'économie régionale ou commercialisés à l'échelle nationale, voire internationale pour des applications industrielles spécifiques.

Les productions de granulats, de béton prêt à l'emploi, de roches ornementales et de pierres de construction représentent **un chiffre d'affaires annuel de près de 400 millions d'euros** en Bourgogne-Franche-Comté.

La région se positionne au 11^{ème} rang des régions françaises en matière de tonnages produits

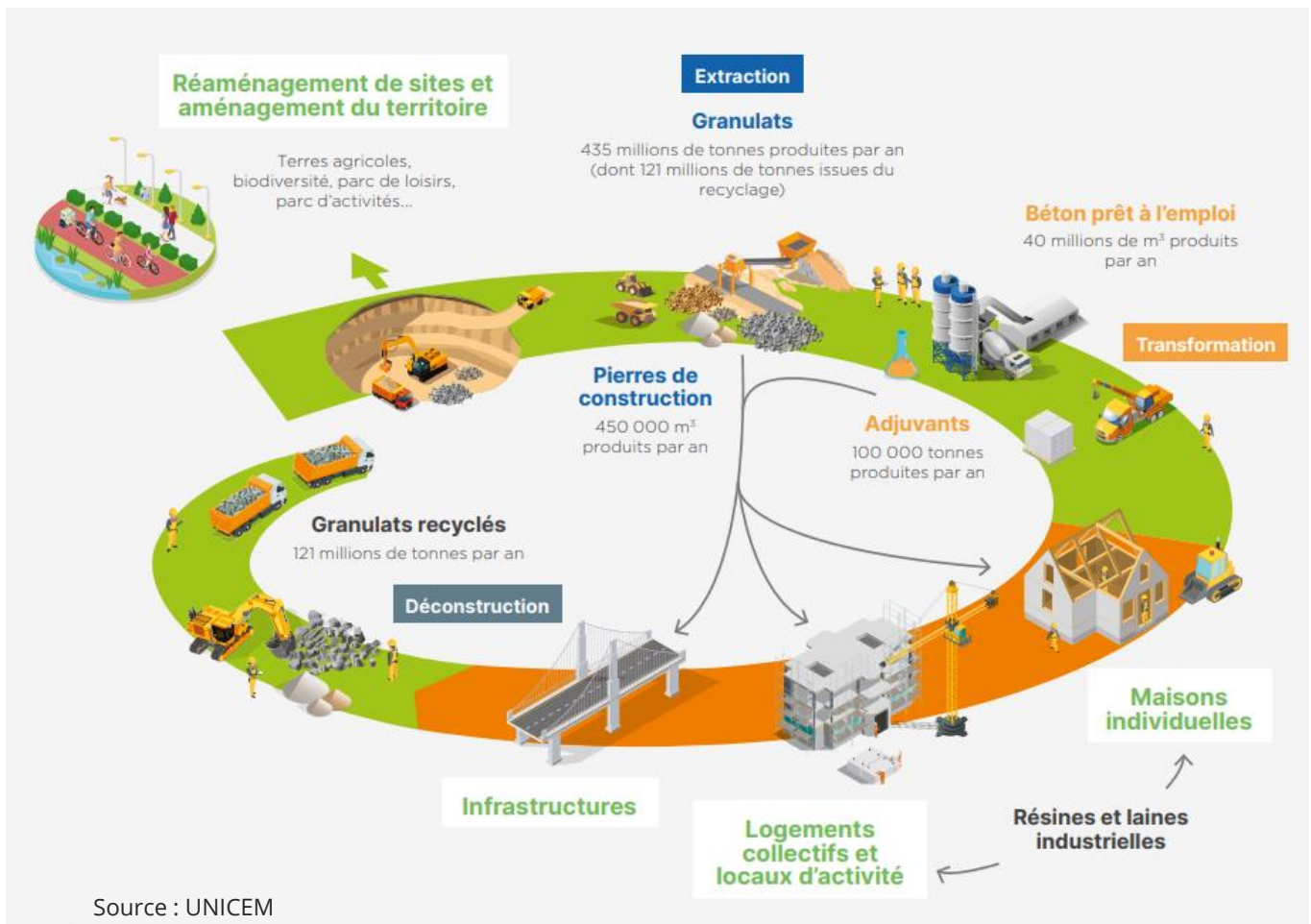
Plus de **2 000 collaborateurs** sont directement impliqués dans l'ensemble de ces activités.

À ce chiffre s'ajoutent les emplois indirects soutenus chez de nombreux fournisseurs et prestataires de services.

Les salaires versés aux employés, les retombées fiscales ainsi que le soutien financier à des associations sportives ou culturelles contribuent également à la vie économique de nombreuses communes.

La présence d'une carrière sur un territoire et sa durée de vie relativement longue font aussi de cette industrie un élément structurant du tissu économique local, tout particulièrement en milieu rural.

La filière des matériaux

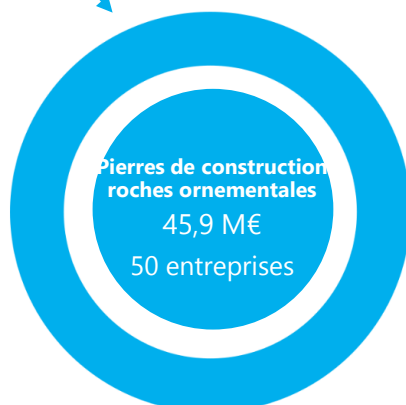
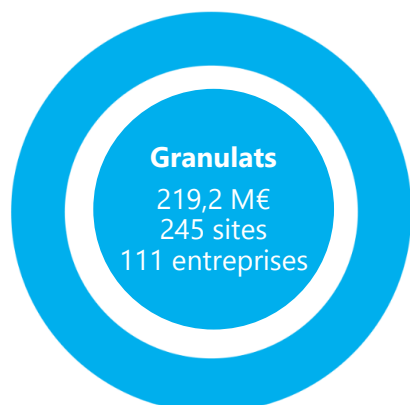


La communauté minérale tient un rôle majeur non seulement dans l'approvisionnement du secteur de la construction (Bâtiment et Travaux Publics) mais aussi pour l'industrie, l'agriculture, l'aménagement du territoire...

Nécessairement locale et non délocalisable en raison de l'importance des coûts de transport, la communauté minérale a en charge l'approvisionnement de nombreux secteurs d'activité.

Le recyclage des matériaux de déconstruction et des matériaux issus des chantiers de TP est un des leviers permettant le développement d'une économie plus circulaire.

Les chiffres clés de la filière des matériaux en Bourgogne-Franche-Comté



Une industrie des carrières et matériaux locale et partie prenante de l'économie régionale

Nota bene : les activités situées en aval de l'industrie ("les clients") ne doivent pas formellement être comptabilisées dans le calcul de l'empreinte socioéconomique.

Cependant, **certaines activités sont étroitement liées à la présence de gisements de matériaux de carrières.**

C'est le cas, par exemple, pour les centrales à béton ou d'enrobage voire les usines de préfabrication de produits en béton qui s'installent au plus près de leurs fournisseurs de matériaux. Il est même parfois difficile de dissocier ces activités, toutes présentes sur un même site.

Aussi, certaines données notamment sur les centrales à béton sont présentées distinctement lorsque ceci est utile en complément de celles sur les carrières.

La notion d'empreinte socio-économique repose sur le principe que **les retombées économiques de l'industrie des carrières et matériaux ne se limitent pas à son seul champ d'activité.** Les impacts économiques sont plus larges, générés par l'ensemble des flux monétaires injectés dans l'économie.

L'approche retenue consiste à quantifier les flux financiers et à simuler leurs effets sur l'ensemble des branches d'activité. Ils peuvent être évalués à partir des valeurs comptables disponibles dans les comptes de résultats ou la comptabilité analytique des entreprises.

Les trois principaux postes de charges indispensables à connaître sont :

- les salaires versés aux salariés ;
- les achats de biens et services et la sous-traitance ;
- la fiscalité (hors impôt sur les sociétés).

L'empreinte socio-économique peut ensuite être traduite en nombre d'emplois (en équivalent temps-plein) et en termes de valeur ajoutée.

La méthodologie de calculs utilisée et adaptée aux activités des carrières, s'appuie notamment **sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques** permettant de modéliser les interdépendances entre les différents secteurs d'activité d'une économie donnée. (cf. méthodologie page 37).



©crédit photo : Médiathèque Lafarge - Jean-Daniel Guilloux - LISEA



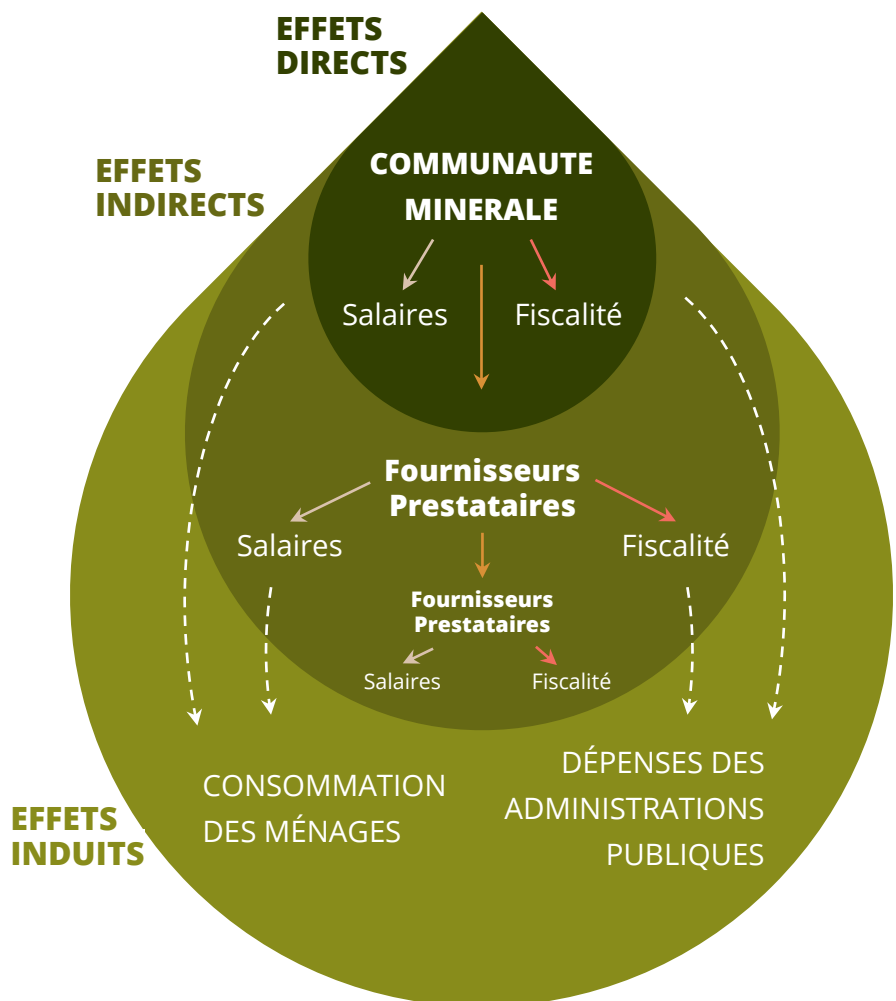
Les trois principaux effets mesurés

Les **EFFETS DIRECTS** concernent la valeur ajoutée générée par l'activité et l'emploi des collaborateurs salariés des entreprises. À cela s'ajoute aussi la fiscalité versée aux collectivités locales et à l'État.

Les **EFFETS INDIRECTS** traduisent les retombées économiques générées par les achats de consommations intermédiaires. Ces achats soutiennent des emplois. Chaque euro dépensé a un impact chez les prestataires de service, sous-traitants et fournisseurs. Ces mêmes fournisseurs et prestataires vont réaliser à leur tour des achats auprès de leurs propres fournisseurs, etc.

Les **EFFETS INDUITS** correspondent aux dépenses de consommation effectuées par les employés grâce aux rémunérations versées. Elles génèrent aussi des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

L'empreinte socio-économique de la communauté minérale



1 L'INDUSTRIE EXTRACTIVE



©crédit photo : Colas - Créavision

principaux enseignements

Une industrie locale et indispensable

L'industrie extractive remplit un rôle indispensable dans l'économie de la Bourgogne-Franche-Comté en tant que fournisseur de nombreux secteurs d'activité. Si la majorité de la production est destinée au secteur de la construction (infrastructures, équipements publics, habitat), d'autres secteurs sont dépendants de l'approvisionnement en matériaux.

Majoritairement implantés dans des zones rurales, les sites de production constituent un réservoir important d'emplois non délocalisables dans des secteurs fragilisés économiquement et contribuent ainsi au dynamisme des territoires.

Un impact au-delà des sites de production

Les retombées économiques ne se limitent pas aux emplois salariés directs des différents sites de production mais s'étendent aux emplois soutenus chez les fournisseurs de cette activité fortement mécanisée.

Ainsi, on compte pour chaque salarié dans l'industrie extractive 1,7 emplois soutenus dans d'autres secteurs d'activité.

245 sites de production sont dénombrés soit une moyenne de près de 2 sites par entreprise

Une offre géographiquement proche de la demande

Par nature, les sites de production sont proches des lieux d'activité où la demande est présente. Cette proximité géographique place la branche d'activité dans une position privilégiée pour assurer la transition vers une économie plus circulaire en favorisant le réemploi et le recyclage des matériaux notamment issus des chantiers de BTP.

Nota bene : une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.

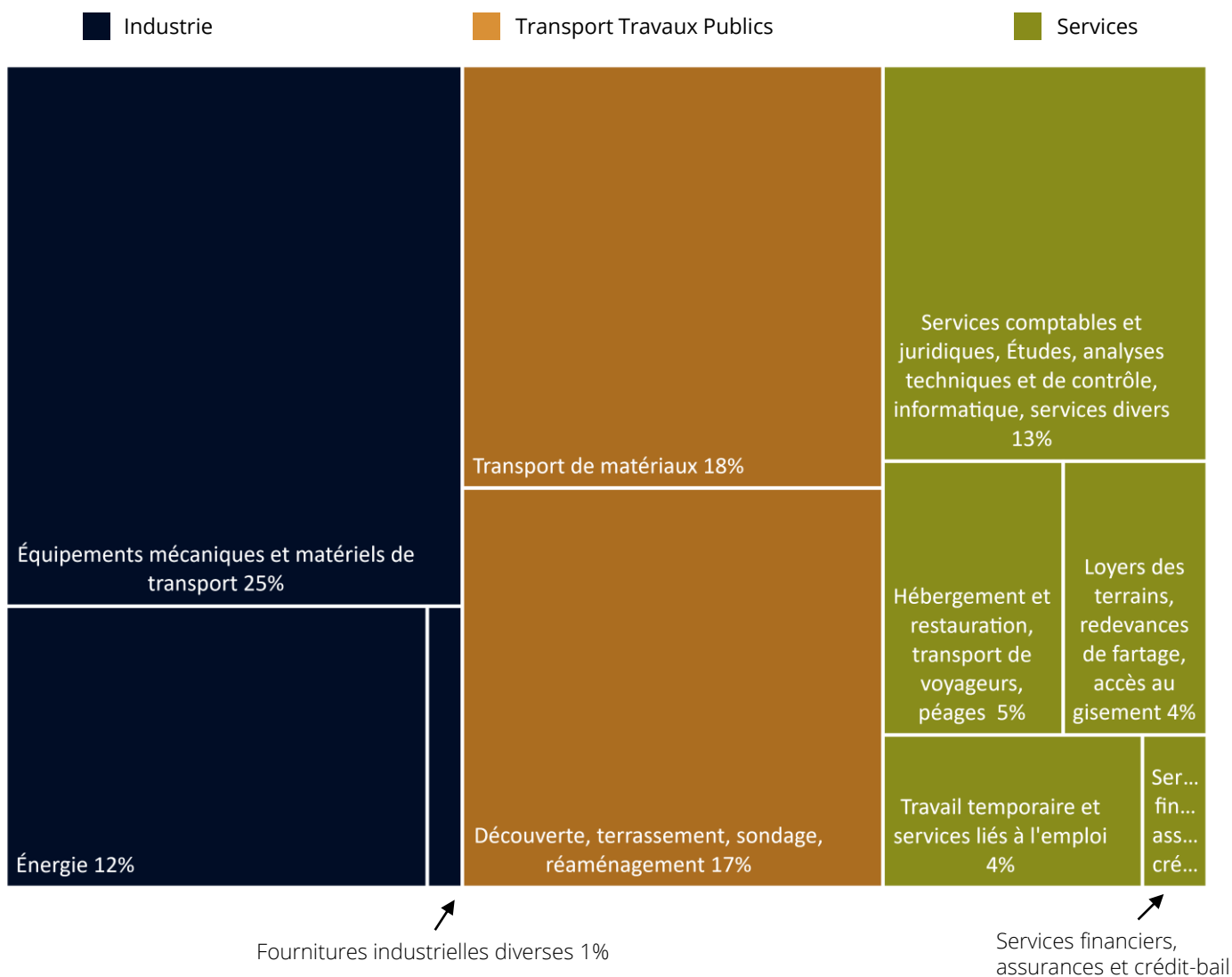
De multiples relations économiques avec les fournisseurs et prestataires de services

L'industrie des carrières et matériaux nécessite **l'intervention d'un grand nombre de fournisseurs dans des domaines variés** : achats de matériels et de biens d'équipement, fournitures, sous-traitance de production (découverte, extraction...) et de transport, services d'entretien et de réparation, bureaux d'études et de contrôle, services juridiques et comptables...

Le schéma ci-dessous présente les principaux postes d'achats et charges externes identifiés et leurs poids respectifs dans les consommations intermédiaires d'une carrière. Les pourcentages varient bien entendu selon les sites. (cf. méthodologie page 37).

Répartition des consommations intermédiaires

% des consommations intermédiaires



Source : CERC BFC

Les principaux flux financiers

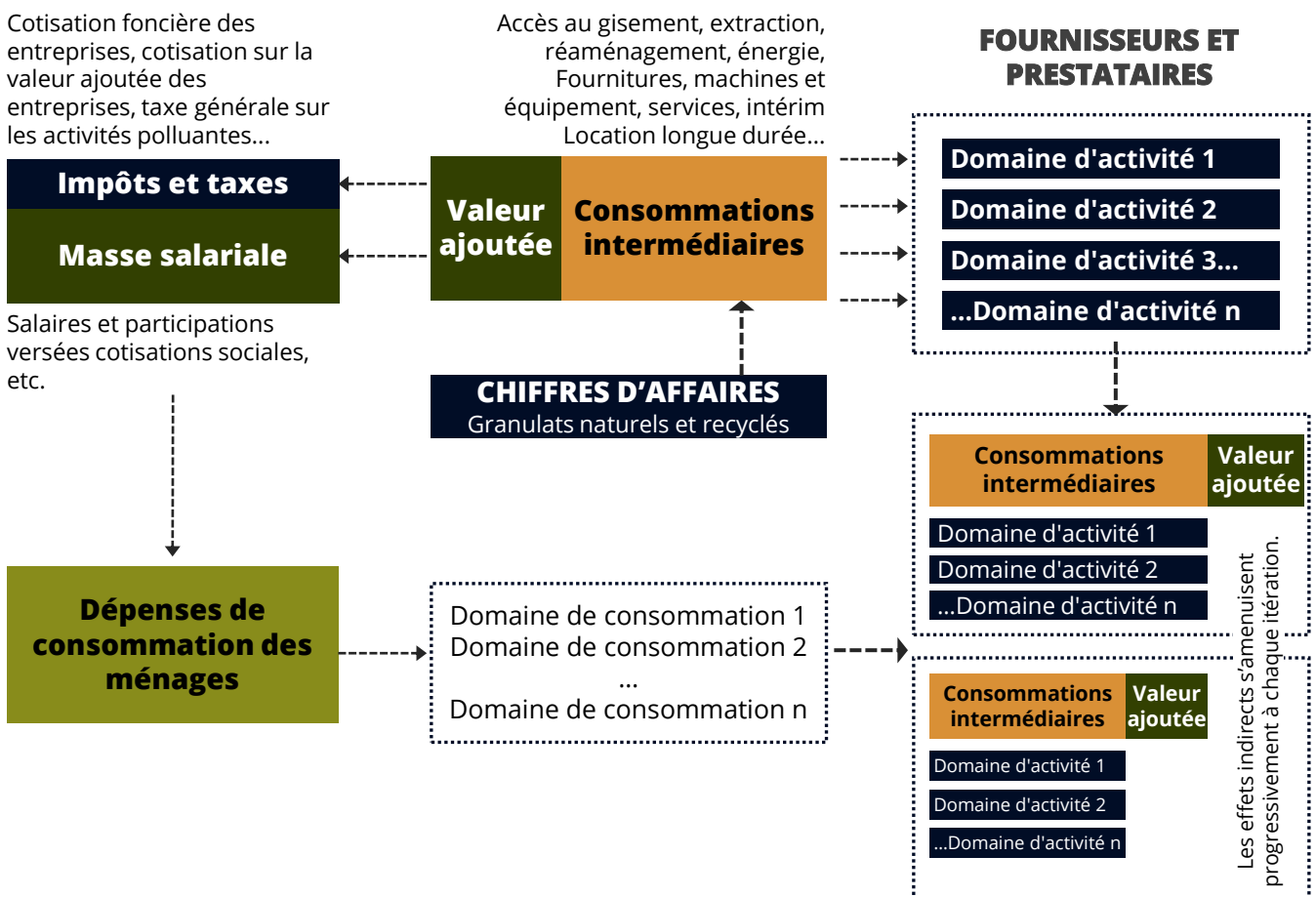
En 2018, le chiffre d'affaires des granulats naturels et recyclés, des pierres de construction et des roches ornementales s'élève à près de 265 millions d'euros en région. Il génère :

- 167 millions d'euros de consommations intermédiaires (y.c. la sous-traitance) ;
- 62 millions d'euros de salaires et cotisations sociales ;
- 8 millions d'euros d'impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés).

La décomposition du chiffre d'affaires intègre les frais de manutention, de chargement et de transport. En revanche, les activités de négoce ont été neutralisées et une attention particulière a été portée aux transports confiés à des prestataires extérieurs.

Les données traduisent une situation moyenne. Selon les cas, le type de gisement, sa profondeur, les conditions d'acheminement, les volumes extraits, la répartition entre les transports sous-traités et réalisés avec sa propre flotte de véhicules modifient la structure des coûts pour chaque exploitation.

Schéma simplifié des flux financiers entrants dans le calcul de l'empreinte socio-économique



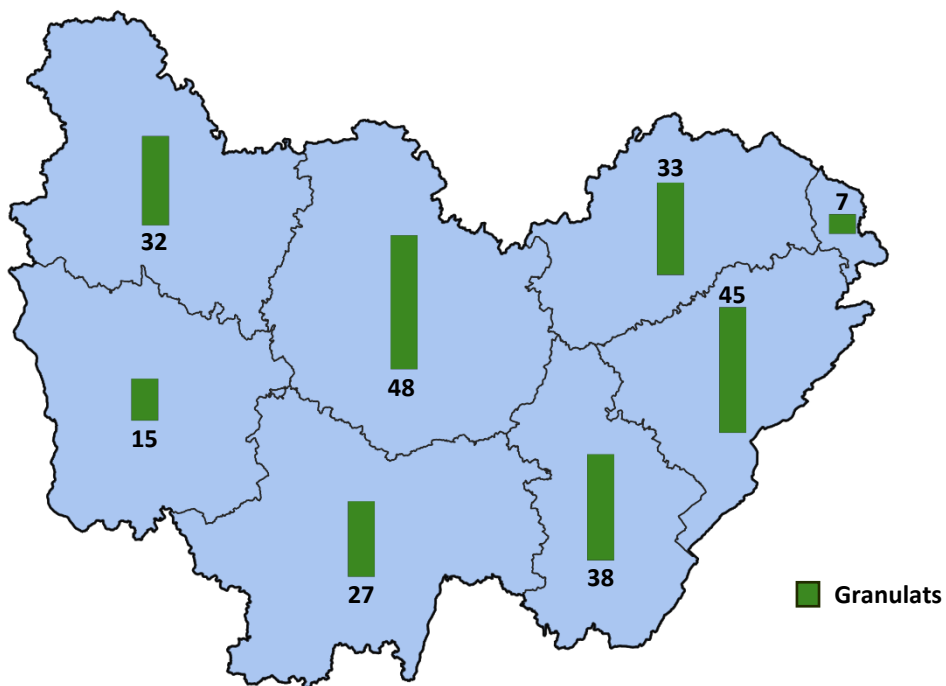
1-1 L'INDUSTRIE DES GRANULATS

Les ressources : des disparités selon les départements

Région richement dotée en matériaux alluvionnaires, la Bourgogne-Franche-Comté dénombre 245 sites de production répartis de façon homogène qui produisent 7,8 tonnes de granulats par habitant.

Ces gisements alluvionnaires, dont ceux présents dans le nord de l'Yonne, alimentent les chantiers régionaux mais également ceux d'autres régions.

Répartition des sites de production



Sources : CERC BFC, UNICEM

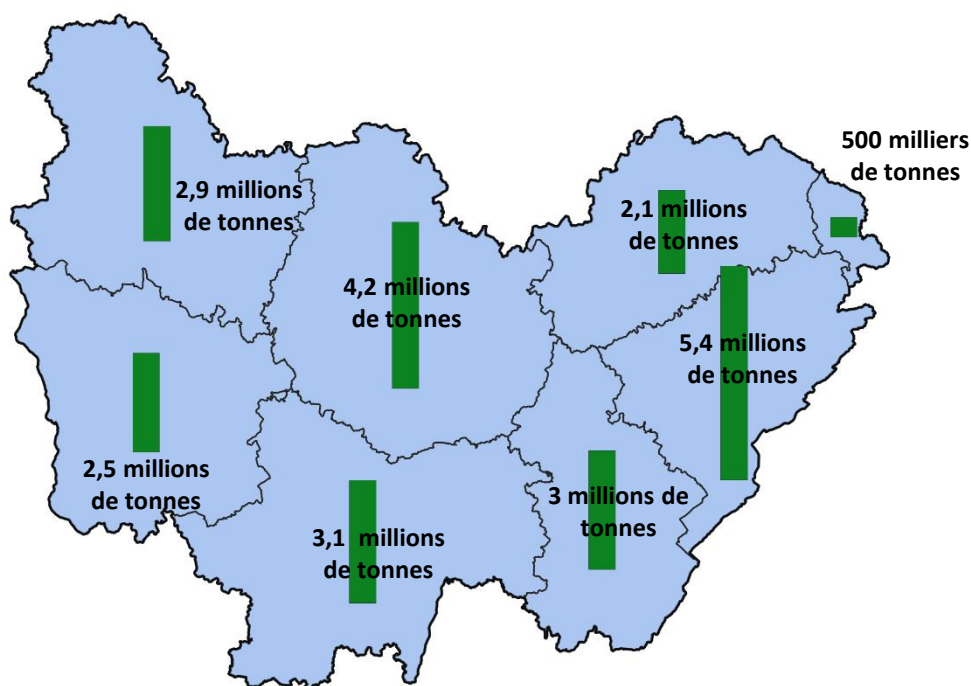
La production : près de 24 millions de tonnes de matériaux

23 700 000 tonnes de granulats ont été extraites en région en 2018.

La majeure partie de ce tonnage concerne des granulats calcaires (58%) . Les granulats éruptifs comptent quant à eux pour 22% du tonnage global, le reliquat étant constitué de sables et graviers alluvionnaires.

Plus de la moitié de la production est concentrée en Côte-d'Or, dans le Doubs et en Saône-et-Loire en adéquation avec l'activité économique de ces départements. Les flux sortants sont également visibles avec une production proportionnellement plus élevée dans le Jura et dans l'Yonne.

Production de granulats



Sources : CERC BFC, UNICEM

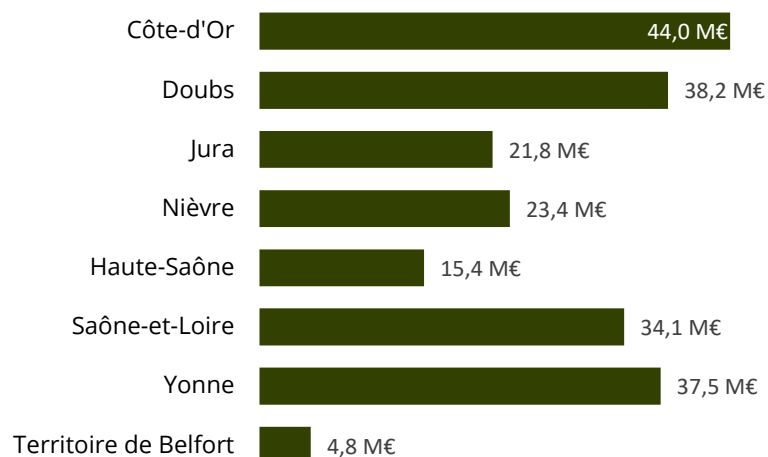


Plus de 219 millions d'euros de chiffre d'affaires

L'extraction de granulats a représenté un chiffre d'affaires de près de 220 millions d'euros en 2018. La Côte-d'Or, le Doubs et l'Yonne sont les trois départements générant le plus de chiffre d'affaires.

Richement dotée en ressources, les entreprises de la région exportent une partie de leur production à l'international (notamment en Suisse) ou dans d'autres régions (Île-de-France entre autres).

Chiffre d'affaires granulats par département

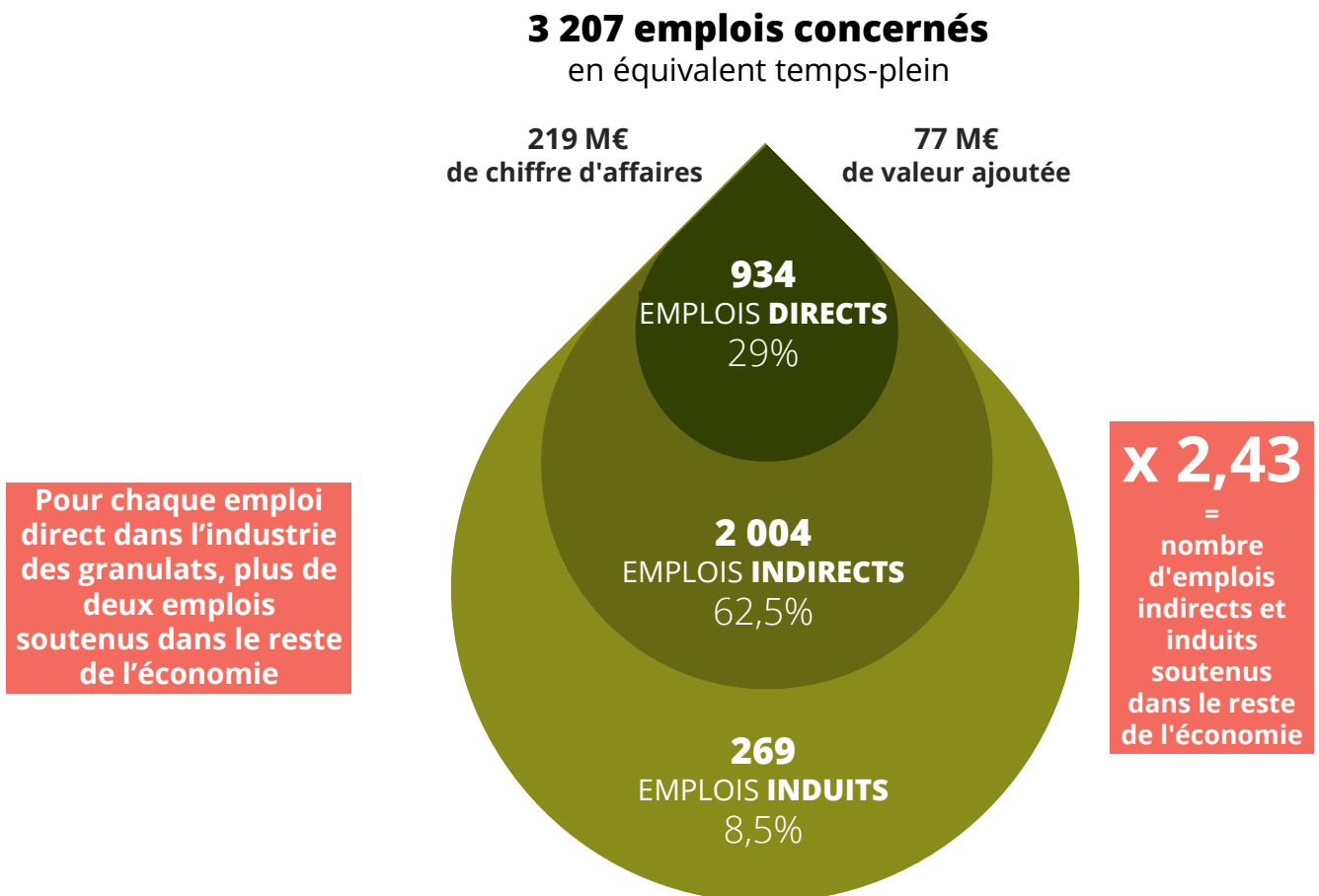


Source : UNICEM

Plus de 3 200 emplois concernés

Les activités extractives de granulats soutiennent 2 273 emplois indirects et induits en région à ajouter aux 934 salariés de l'industrie.

Un emploi direct dans le secteur soutient 2,4 emplois dans le reste de l'économie. Les emplois indirects (sous-traitants et fournisseurs) représentent la majeure partie de ces emplois soutenus (2 004 emplois). Les emplois induits par la consommation des ménages des salariés directs sont au nombre de 269.



Source : CERC BFC

Une majorité d'emplois ruraux

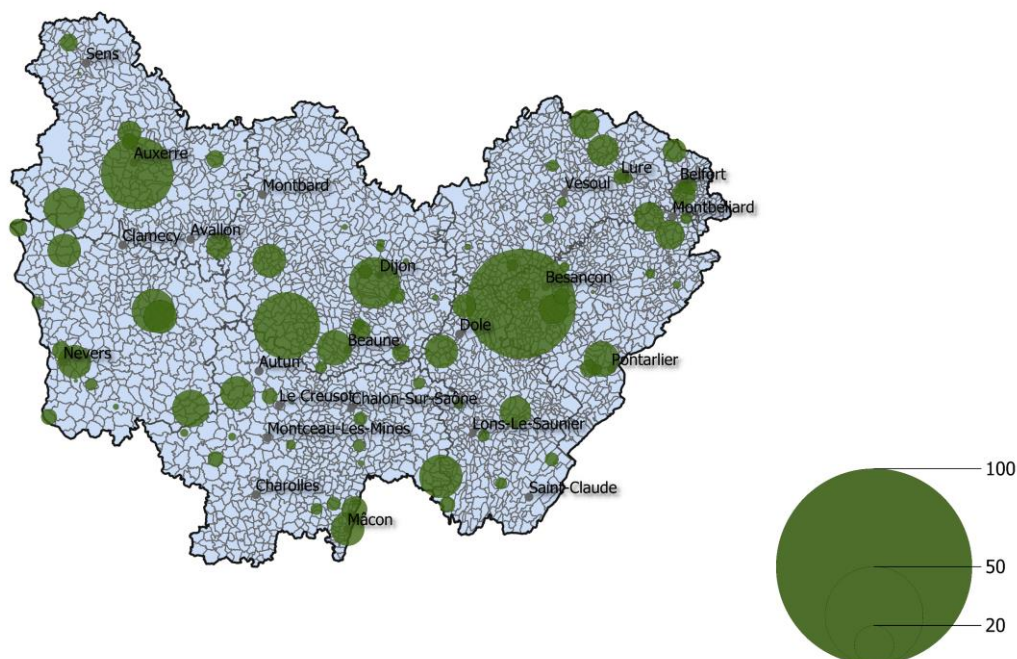
Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Majoritairement implantés dans des zones rurales (78% des effectifs), les sites de production constituent un réservoir important d'emplois non délocalisables dans des secteurs fragilisés économiquement et contribuent ainsi au dynamisme des territoires.

Seuls 8% des effectifs sont rattachés à des zones urbaines plus importantes (plus de 20 000 habitants).

Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 08.12Z



Sources : CERC BFC, INSEE

Répartition des effectifs salariés selon la taille des unités urbaines

NAF: 08.12Z

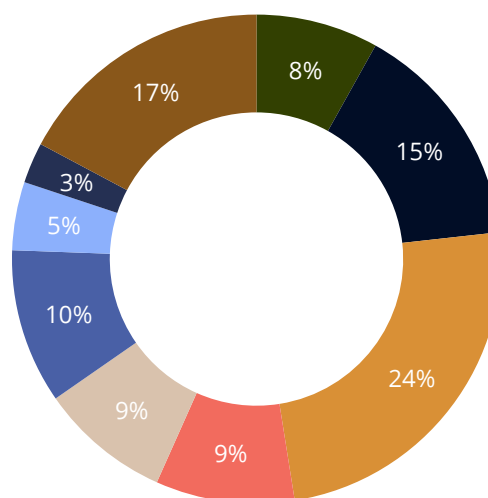
Hors unités urbaines (U.U.)	78%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	8%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	2%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	3%
U.U. de 20 000 à 100 000 hab.	4%
U.U. de plus de 100 000 hab.	4%

Sources : CERC BFC, INSEE

De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les emplois soutenus couvrent une variété élevée de secteurs d'activités. Les services liés aux entreprises (comptabilité, services juridiques, etc) représentent près d'un quart de ces emplois indirects et induits (551 emplois).

La part des services logistiques (y compris le transport) est également importante avec 344 emplois soutenus, soit 15 % du total. Le travail temporaire suit avec plus de 230 emplois soutenus.



Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits

Commerce de gros*	184 emplois soutenus
Services logistiques*	344 emplois soutenus
Services aux entreprises*	551 emplois soutenus
Travaux publics, bâtiment	209 emplois soutenus
Machines et équipement*	197 emplois soutenus
Travail temporaire	233 emplois soutenus
Hébergement, restauration	103 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	61 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	391 emplois soutenus

Source : CERC BFC

***Commerce de gros :** distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc

***Services logistiques :** transport terrestre, entreposage

***Services aux entreprises :** services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien

***Machines et équipement :** Fabrication, entretien et réparation

Des disparités départementales en matière de retombées économiques



Source : CERC BFC

Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

6,6 M€

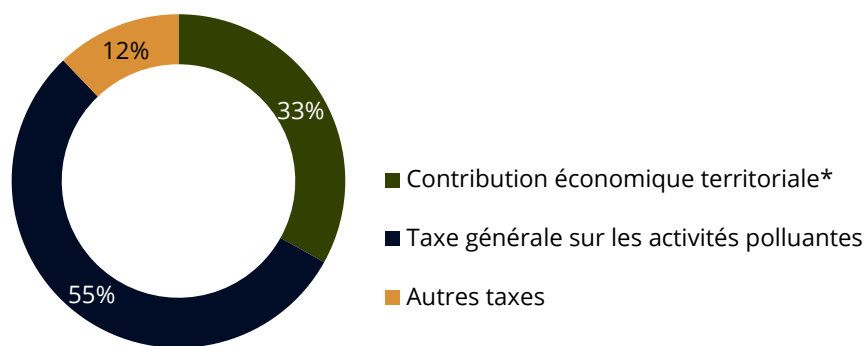
Le montant des contributions fiscales (hors impôt sur les sociétés) est de 6,6 millions d'euros pour l'industrie extractive en Bourgogne-Franche-Comté.

Plus de la moitié de ce montant est directement proportionnelle au volume de matériaux extraits via la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Un tiers de ce montant est lié à la Contribution Économique Territoriale (CET).

Nota bene : les carrières participent également à la vie locale par des partenariats locaux (dons et actes de bénévolat) avec les communes, les associations sportives, culturelles et environnementales.

La fin d'une exploitation est également l'occasion de donner une nouvelle vocation à la carrière : espaces naturels, zones de loisirs, plans d'eau, étangs de pêche, activités nautiques, etc. Ces valorisations de sites peuvent aussi constituer une contribution non négligeable de l'industrie extractive au territoire et à l'environnement économique.

Répartition de la contribution fiscale (hors impôt sur les sociétés)



Source : CERC BFC

***Contribution économique territoriale** : cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises



©crédit photo : Colas – Arnaud Février

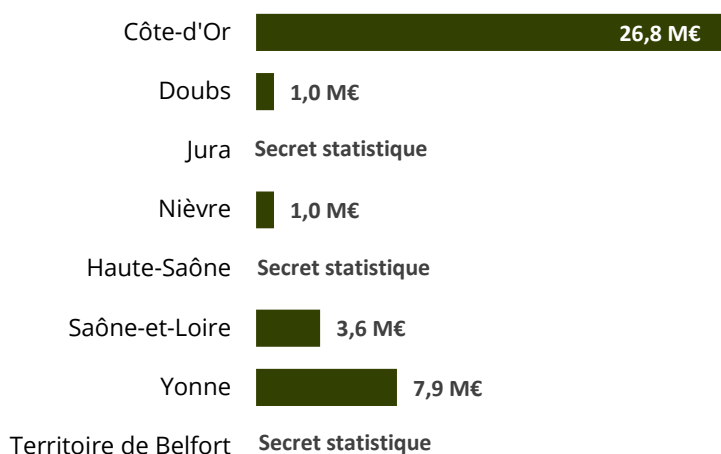
1-2 PIERRES DE CONSTRUCTION ET ROCHES ORNEMENTALES

Près de 46 millions d'euros de chiffre d'affaires

Premier bassin français de production de roches ornementales et reconnu pour l'esthétique de ses produits, la Bourgogne extrait une centaine de types différents de pierres. Les pierres de Bourgogne constituent aujourd'hui une filière économiquement très active dont la production s'exporte hors de France.

Cette branche d'activité représente un marché de plus de 45 millions d'euros principalement en Côte-d'Or et dans l'Yonne.

Chiffre d'affaires ROC par département



Source : UNICEM



©crédit photo : Photothèque UNICEM – Emmanuel PERRIN

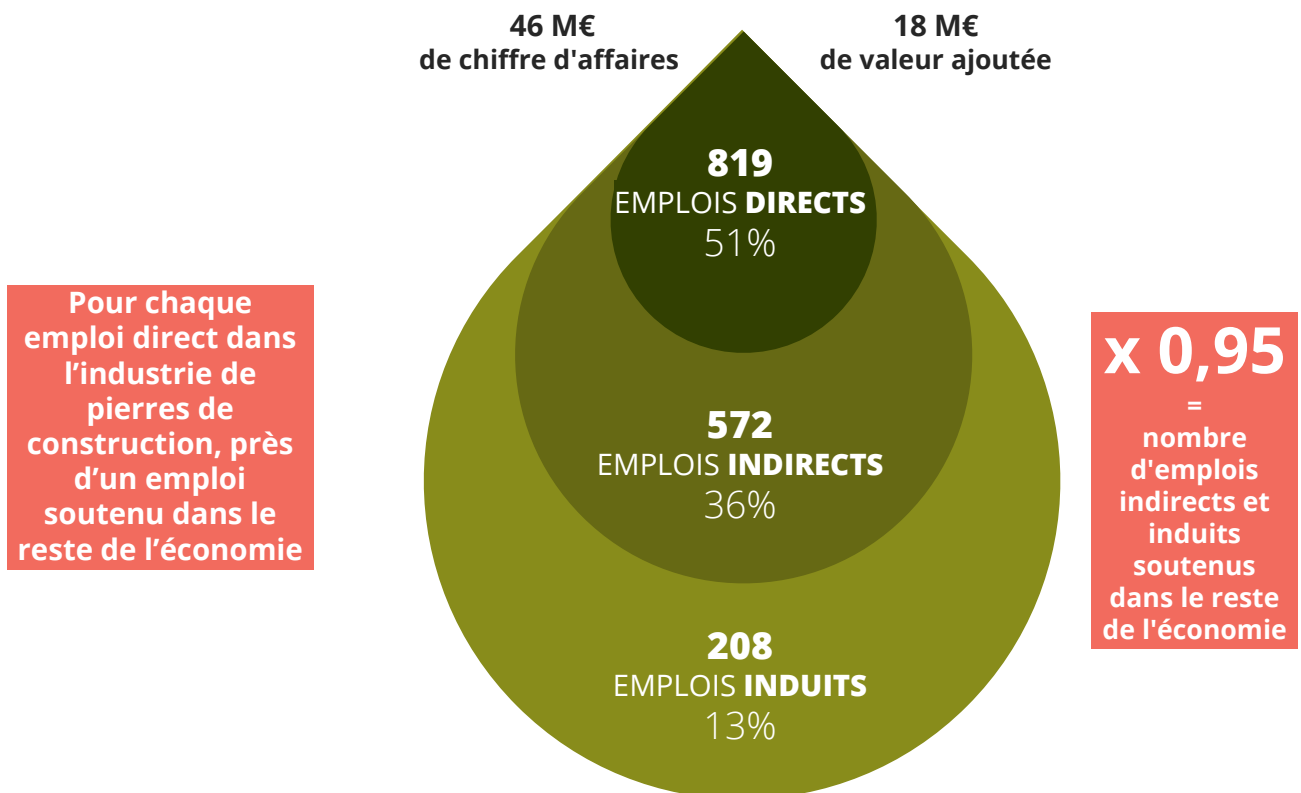
Près de 1 600 emplois concernés

Les activités relatives aux roches ornementales et aux pierres de construction soutiennent environ 780 emplois indirects et induits en région à ajouter aux 819 salariés de l'industrie. La part d'emplois directs plus élevée dans ce secteur s'explique par une internalisation plus importante de certaines compétences notamment dans la production.

Un emploi direct dans le secteur soutient un emploi dans le reste de l'économie. Les emplois indirects (sous-traitants et fournisseurs) représentent la majeure partie de ces emplois soutenus (572 emplois). Les emplois induits par la consommation des ménages des salariés directs sont au nombre de 208.

1 599 emplois concernés

en équivalent temps-plein



Source : CERC BFC

Une majorité d'emplois ruraux

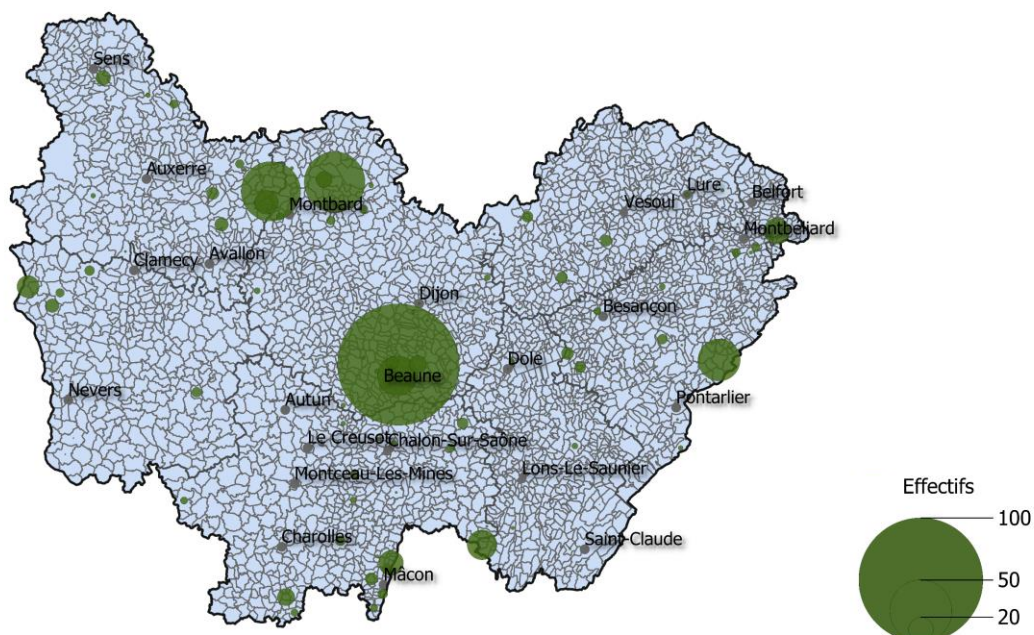
Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Majoritairement implantés dans des zones rurales (81% des effectifs) en Côte-d'Or et dans l'Yonne, les sites de production constituent un réservoir important d'emplois non délocalisables dans des zones où l'activité est plus rare. La dynamisation du tissu économique de ces secteurs en est d'autant plus précieuse.

Seuls 3% des effectifs sont rattachés à des zones urbaines plus importantes (plus de 20 000 habitants).

Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 08.11Z, 23.70Z



Sources : CERC BFC, INSEE

Répartition des effectifs salariés selon la taille des unités urbaines

NAF: 08.11Z, 23.70Z

Hors unités urbaines (U.U.)	81%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	7%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	4%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	5%
U.U. de 20 000 à 100 000 hab.	1,5%
U.U. de plus de 100 000 hab.	1,5%

Sources : CERC BFC, INSEE

De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les emplois soutenus couvrent une variété élevée de secteurs d'activités. Les services liés aux entreprises (comptabilité, services juridiques, etc) représentent une forte part de ces emplois indirects et induits (218 emplois).

La part des services logistiques (dont le transport) est également importante avec 103 emplois soutenus soit 13 % du total. Le secteur du travail temporaire est impliqué à un niveau sensible avec 73 emplois soutenus.

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits

Commerce de gros*	55 emplois soutenus
Services logistiques*	103 emplois soutenus
Services aux entreprises*	218 emplois soutenus
Travaux publics, bâtiment	62 emplois soutenus
Machines et équipement*	59 emplois soutenus
Travail temporaire	73 emplois soutenus
Hébergement, restauration	36 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	21 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	153 emplois soutenus

Source : CERC BFC

***Commerce de gros** : distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc

***Services logistiques** : transport terrestre, entreposage

***Services aux entreprises** : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien

***Machines et équipement** : Fabrication, entretien et réparation

Plus d'un million d'euros de contribution fiscale

1,4 M€

La contribution fiscale de la pierre de construction et de la roche ornementale s'élève à 1,4 million d'euros hors impôts sur les sociétés. Elle comprend la contribution économique territoriale (CVAE et CFE), la taxe d'apprentissage, la taxe sur les salaires, la taxe à l'essieu, etc.

Des retombées économiques concentrées en Côte d'Or et dans l'Yonne



Source : CERC BFC

Nota bene : les données concernant le Jura, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort sont couvertes par le secret statistique. Ces départements concentrent 95 emplois soutenus supplémentaires.

2 TRANSFORMATION

Béton Prêt à l'Emploi [BPE]

principaux enseignements

Une industrie organiquement proche des lieux de consommation

En Bourgogne-Franche-Comté, l'industrie du béton prêt à l'emploi (BPE) concentre 103 unités de production en 2018.

Le BPE est un produit frais qui doit être mis en œuvre rapidement : sa mise en place dans l'ouvrage ne doit pas excéder deux heures. Les unités de production de béton sont donc situées à proximité des lieux de consommation. Leur rayon d'action est généralement compris entre 20 et 30 km et implique un maillage dense du territoire.

La production de BPE s'inscrit dans une dynamique de qualité dont la durabilité est l'enjeu majeur. Pour ce faire, la production est soumise à la norme européenne (NF EN 2016/CN) renforcée par une certification volontaire (NF-BPE). Cette certification apporte la garantie aux utilisateurs et prescripteurs de la mise en place d'un contrôle de qualité, de la bonne application des procédures et de la conformité des produits livrés.

Un tissu économique fin

Le tissu économique de ce secteur d'activité est majoritairement composé de PME et de TPE. Ainsi, 59% des établissements comportent 2 salariés ou moins, 32% moins de 10 salariés et seuls 9% comptent 10 salariés ou plus.

Nota bene : une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.



©crédit photo : Photothèque SNBPE

103 sites de production sont dénombrés soit une moyenne de 2,7 sites par entreprise

De multiples relations économiques avec les fournisseurs et prestataires de services

Le secteur du BPE nécessite **l'intervention d'un grand nombre de fournisseurs dans des domaines variés** : achats de matières premières, achats de matériels et de biens d'équipement, fournitures et de transport, services d'entretien et de réparation, services juridiques et comptables...

Le schéma ci-dessous présente les principaux postes d'achats et charges externes identifiés et leurs poids respectifs dans les consommations intermédiaires d'une unité de production de BPE. Les pourcentages varient bien entendu selon les sites. (cf. méthodologie page 37).

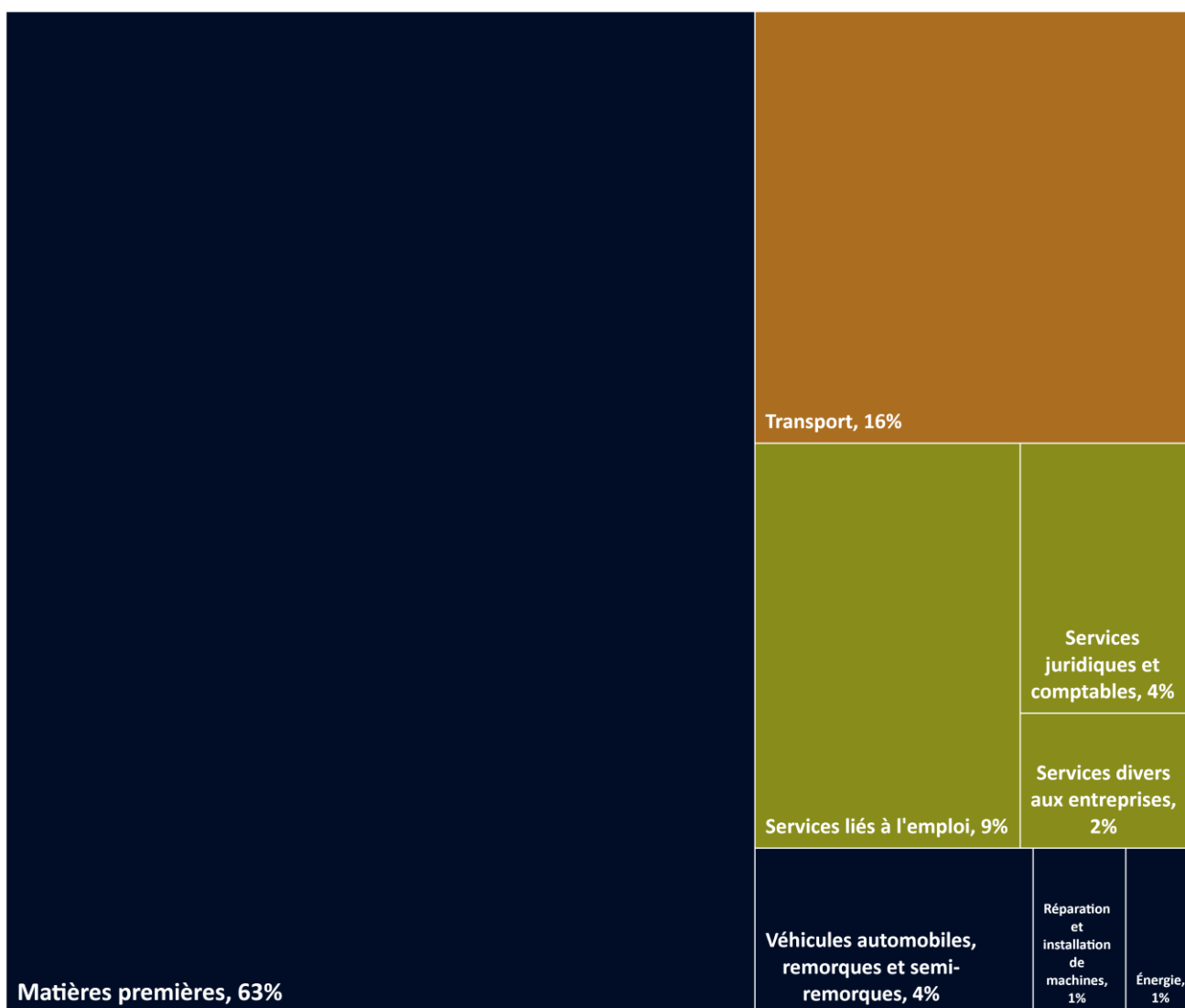
Répartition des consommations intermédiaires

% des consommations intermédiaires

■ Industrie

■ Transport, Travaux Publics

■ Services



Source : CERC BFC

Les principaux flux financiers

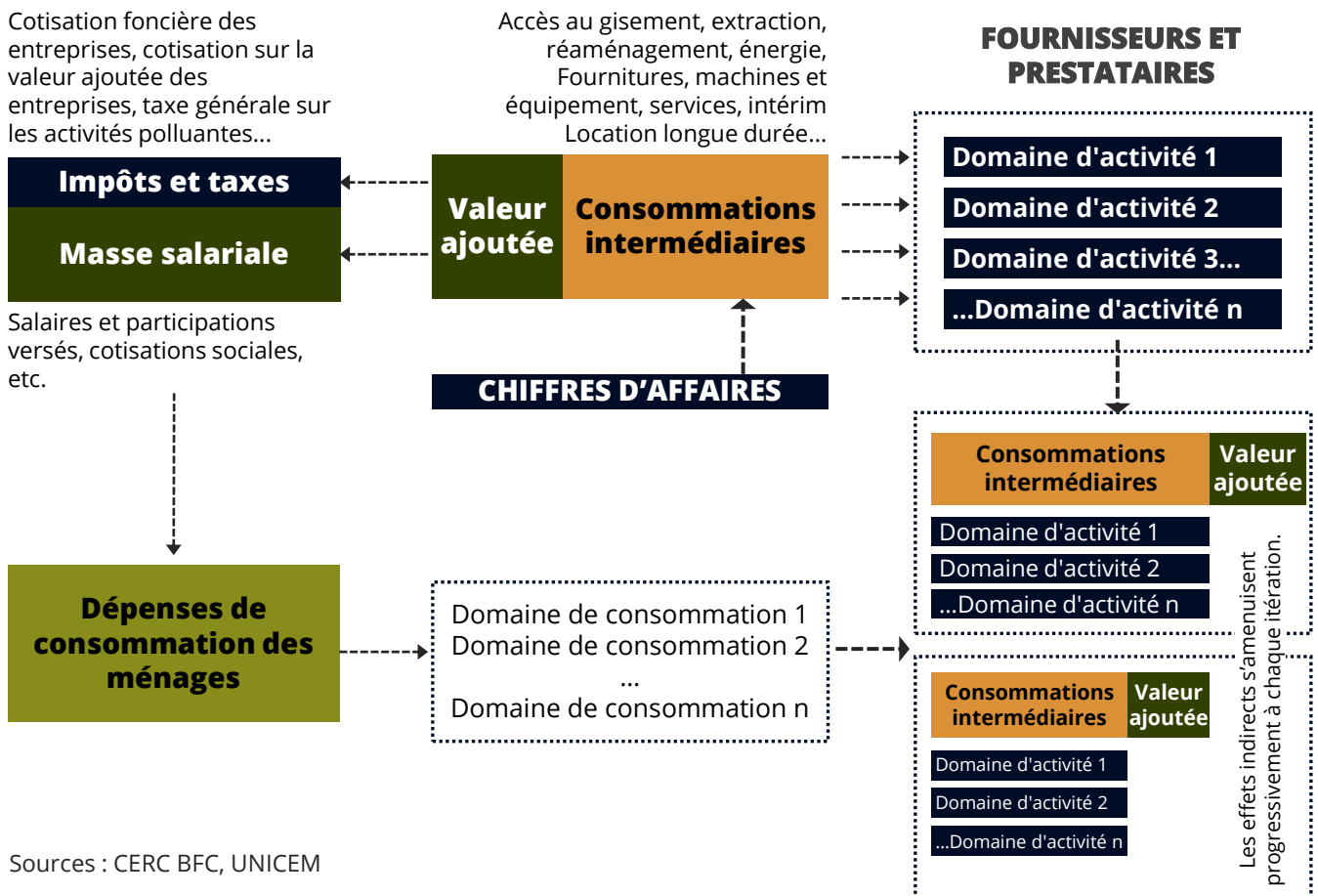
En 2018, le chiffre d'affaires du BPE s'élève à 147 millions d'euros en région. Il génère :

- 125 millions d'euros de consommations intermédiaires (comprenant la sous-traitance) ;
- 17 millions d'euros de salaires et cotisations sociales ;
- 4,5 millions d'euros d'impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés).

La décomposition du chiffre d'affaires intègre les frais de manutention, de chargement et de transport. En revanche, les activités de négoce ont été neutralisées et une attention particulière a été portée aux transports confiés à des prestataires extérieurs.

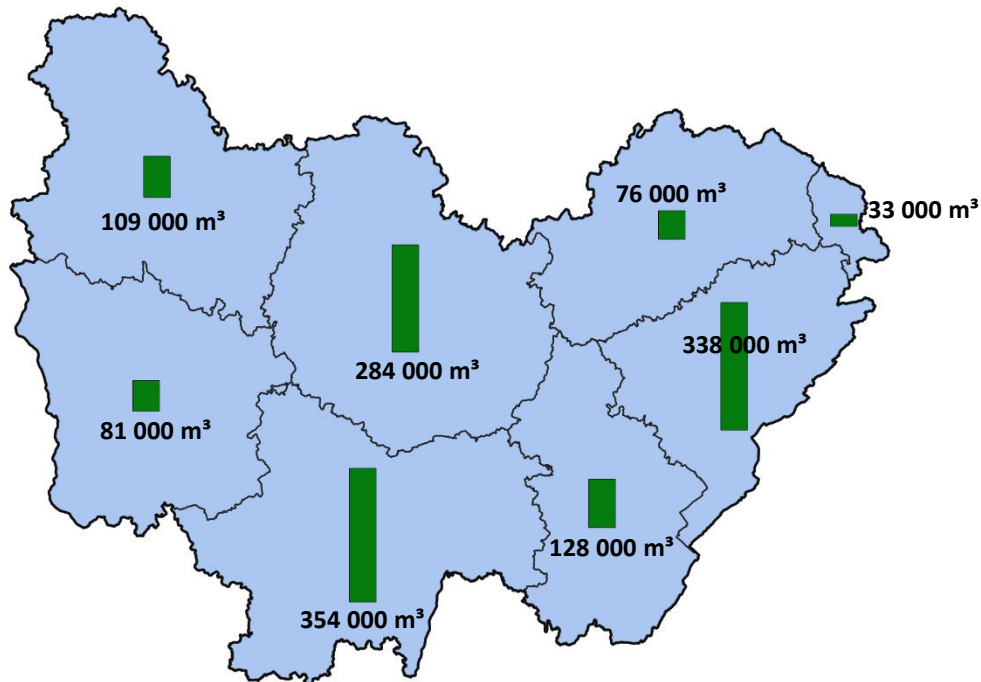
Les données traduisent une situation moyenne. Selon les cas, les conditions d'acheminement, les volumes produits, la répartition entre les transports sous-traités et réalisés avec sa propre flotte de véhicules modifient la structure des coûts pour chaque entreprise.

Schéma simplifié des flux financiers entrant dans le calcul de l'empreinte socio-économique



Sources : CERC BFC, UNICEM

Les ressources : des disparités selon les départements

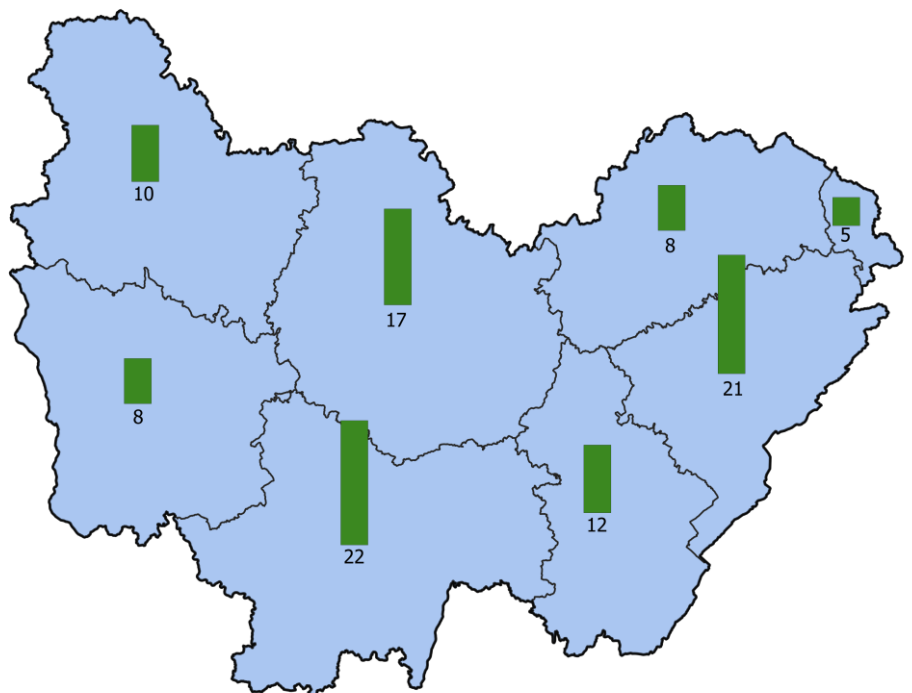


Avec 1 403 000 m³ de BPE produits en 2018 pour plus de 2 800 000 habitants, la Bourgogne-Franche-Comté est en léger retrait par rapport à la moyenne nationale (0,5 m³/hab contre 0,6 m³/hab en France.)

La Saône-et-Loire, le Doubs et la Côte-d'Or concentrent près de 70% de la production régionale.

Répartition des sites de production

La répartition des sites de production suit le même schéma de concentration de manière moins accentuée, en raison d'une capacité moyenne des sites de productions plus élevée en Saône-et-Loire, Doubs et Côte-d'Or.

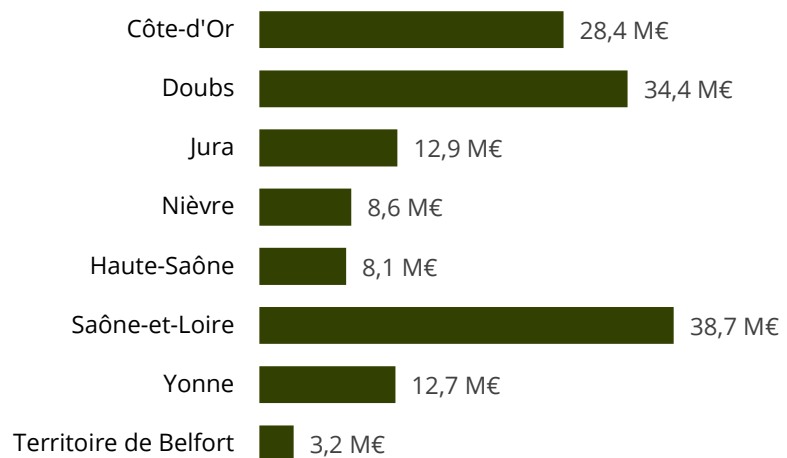


Sources : CERC BFC, UNICEM

147 millions d'euros de chiffre d'affaires

La production du BPE en région génère un chiffre d'affaires de près de 150 millions d'euros. Comme pour la production, la majorité de l'activité économique est située en Saône-et-Loire, dans le Doubs et en Côte-d'Or.

Chiffre d'affaires BPE par département



Source : UNICEM



©crédit photo : Photothèque UNICEM



©crédit photo : Céline Levain
Photothèque Eurovia

Près de 1 500 emplois concernés

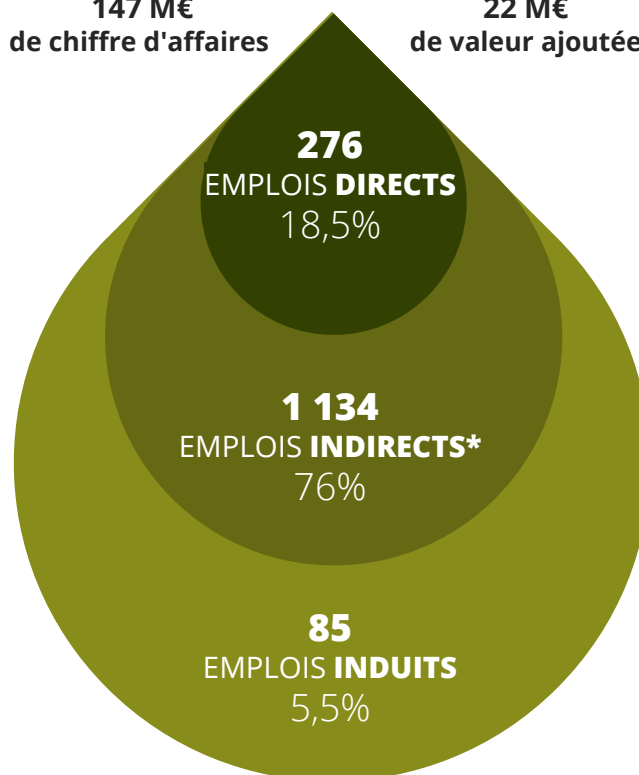
Non délocalisable, la production de BPE contribue sensiblement à la vie économique de la région, elle concerne près de 1 500 emplois.

Plus de 1 100 emplois sont soutenus par la consommation des entreprises (matières premières, sous-traitance etc) et 85 emplois sont induits par la consommation des ménages. **Pour chaque emploi dans la production de BPE, ce sont 3,65 emplois soutenus dans le reste de l'économie (hors industrie extractive).**

1 495 emplois concernés*

en équivalent temps-plein

147 M€ de chiffre d'affaires 22 M€ de valeur ajoutée



Pour chaque emploi direct dans la production de BPE, 0,75 emploi soutenu dans l'industrie extractive et 3,65 emplois soutenus dans le reste de l'économie

x 4,4
= nombre d'emplois indirects et induits soutenus dans le reste de l'économie

***Dont 209 emplois indirects liés à l'industrie extractive et inclus dans la première partie de ce document**

Source : CERC BFC

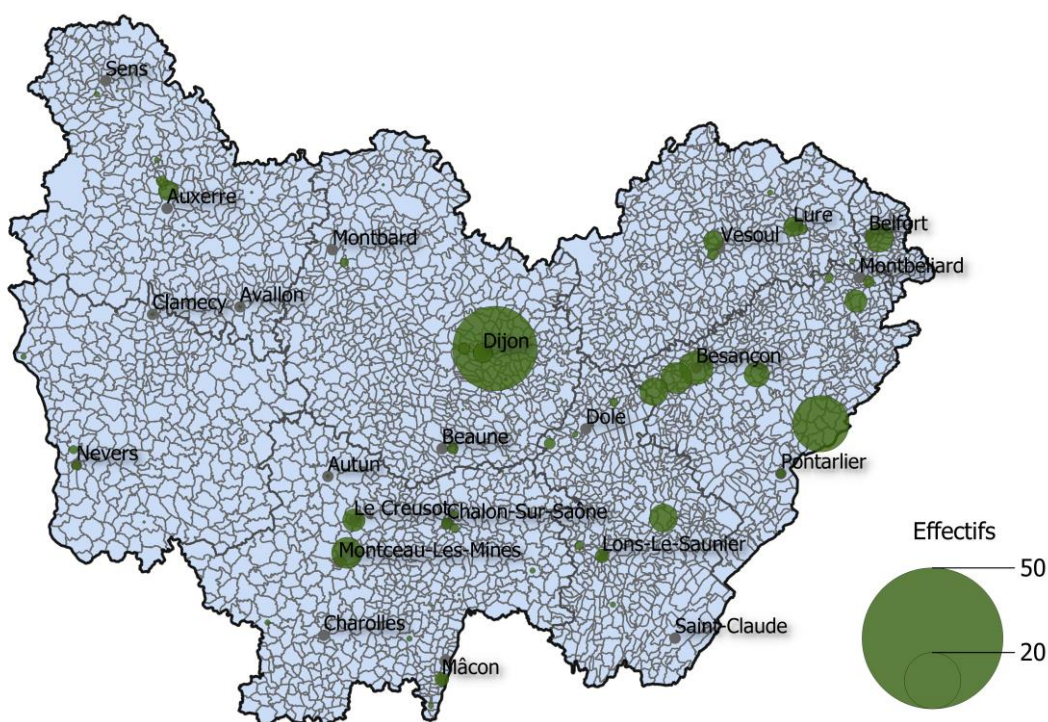
Une production proche de la consommation

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

En raison de ses modalités de mise en œuvre, les lieux de production doivent être proches des bassins de consommation. Ainsi, plus des deux tiers des effectifs salariés se situent dans des unités urbaines de plus de 10 000 habitants. Toutefois, près d'un emploi salarié sur 5 de cette branche d'activité peut être qualifié de rural (hors unité urbaine).

Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 23.63Z



Sources : CERC BFC, INSEE

Répartition des effectifs salariés selon la taille des unités urbaines

NAF: 23.63Z

Hors unités urbaines (U.U.)	19%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	5%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	8%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	14%
U.U. de 20 000 à 100 000 hab.	29%
U.U. de plus de 100 000 hab.	24%

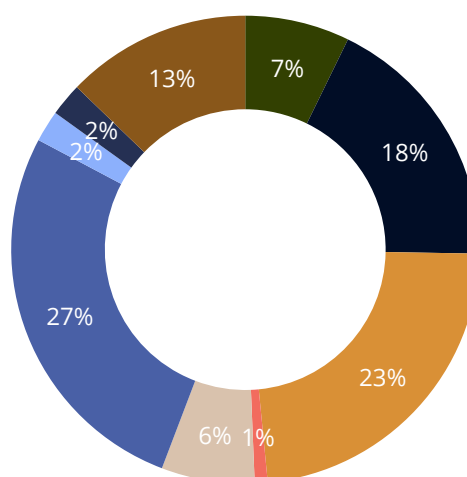
Sources : CERC BFC, INSEE

De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les effets indirects et induits s'étendent à de nombreuses branches d'activité en dehors du cœur de métier de la production de BPE. Les branches les plus impactées sont les services logistiques et les services aux entreprises.

Les services logistiques (transport terrestre, entreposage etc.) représentent 18% des emplois :). 23% des emplois concernent les services aux entreprises : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien...

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits



Commerce de gros*	73 emplois soutenus
Services logistiques*	182 emplois soutenus
Services aux entreprises*	235 emplois soutenus
Travaux publics, bâtiment	9 emplois soutenus
Machines et équipement*	65 emplois soutenus
Travail temporaire	272 emplois soutenus
Hébergement, restauration	22 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	23 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	129 emplois soutenus

Source : CERC BFC

***Commerce de gros** : distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc.

***Services logistiques** : transport terrestre, entreposage

***Services aux entreprises** : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien

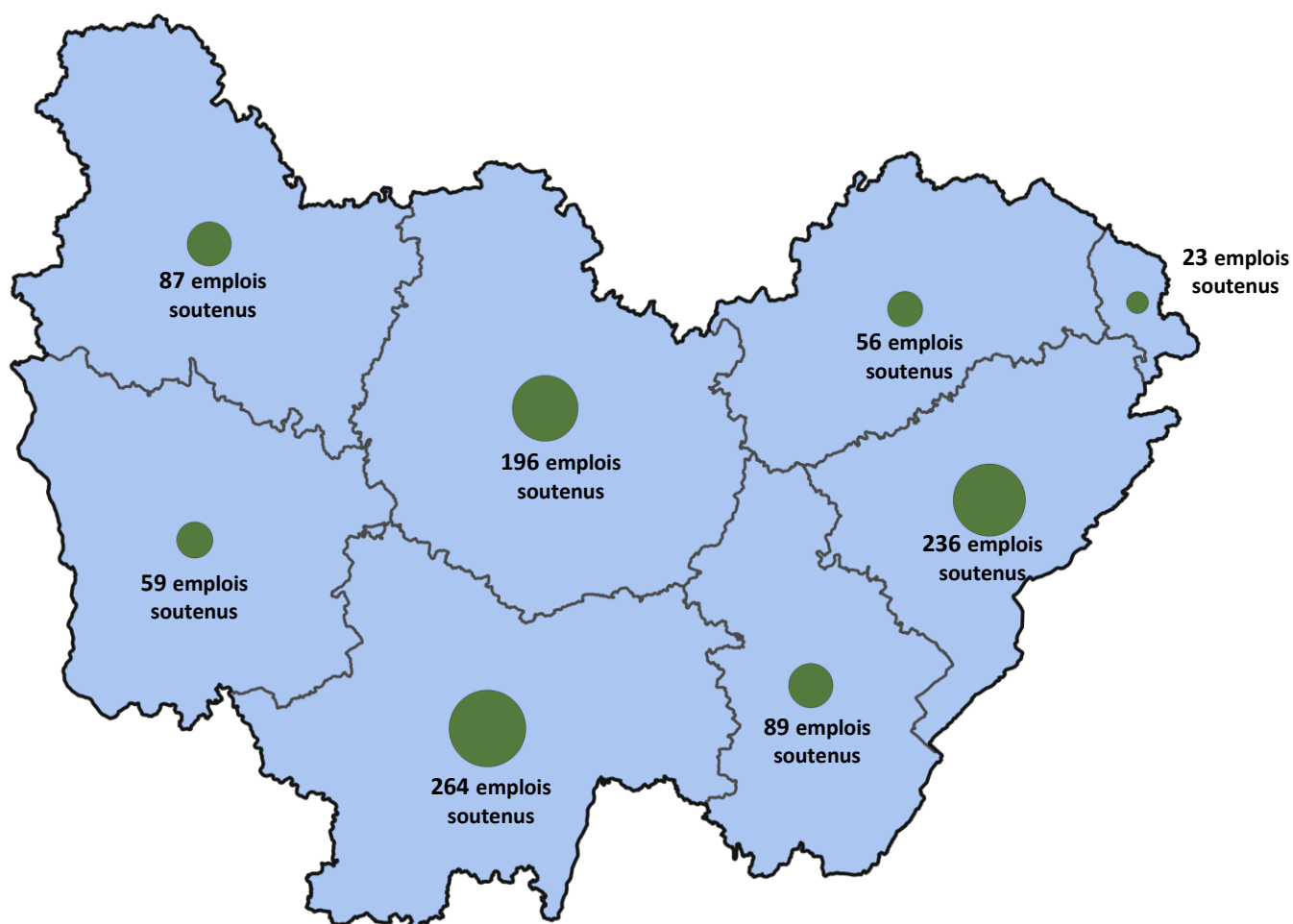
***Machines et équipement** : Fabrication, entretien et réparation

Plus de 4 millions d'euros de contribution fiscale

4,5
M€

La contribution fiscale du Béton Prêt à l'Emploi s'élève à près de 5 millions d'euros hors impôts sur les sociétés. Elle comprend la contribution économique territoriale (CVAE et CFE), la taxe d'apprentissage, la taxe sur les salaires, la taxe à l'essieu, etc.

Des retombées économiques concentrées sur le Doubs, la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire



Source : CERC BFC

Nota bene : les 209 emplois induits dans l'industrie extractive ne sont pas comptabilisés dans les chiffres présentés ci-dessus.

méthodologie

La méthodologie de calcul de l'empreinte socio-économique nécessite la mobilisation de nombreuses sources d'information.

Afin de garantir l'homogénéité des données, la production, le chiffre d'affaires et les sites de production proviennent des résultats de l'enquête annuelle de branche menée par l'UNICEM sur la totalité des entreprises de matériaux de construction et produits de carrières.

Les effectifs salariés répartis selon le code NAF des entreprises n'ont pas été utilisés pour l'évaluation des emplois directs, en raison des entreprises multi-activités. Le calcul a été effectué **à partir de la masse salariale de la branche, des salaires moyens pour les entreprises soumises à la convention collective "Industrie des carrières et matériaux"** selon les catégories socio-professionnelles. Les emplois directs s'entendent en équivalent temps-plein pour la fabrication de granulats naturels et recyclés, pierres de construction, roches ornementales, (hors activités de négoce et autres activités complémentaires).

Le modèle pour calculer les emplois indirects et induits s'appuie sur les travaux de l'économiste Wassily Leontief. Il repose sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques (65 positions) **permettant de retracer les interdépendances entre l'ensemble des secteurs d'activité d'une économie donnée**. Les emplois induits nécessitent également l'utilisation **des salaires bruts versés aux salariés corrigés des charges salariales et du taux d'épargne**. La consommation des ménages a été répartie par secteurs d'activité selon les données disponibles dans les Comptes de la nation. Les effets liés aux dépenses des administrations publiques et aux salaires versés par les fournisseurs n'ont en revanche pas été simulés.

Différents contrôles de cohérence ont été effectués sur la répartition des coûts en particulier en comparaison des données nationales ESANE (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises), d'un échantillon de comptes annuels d'entreprises régionales déposés auprès des greffes, et de la répartition des coûts de production de l'indice GRA (indice du coût de la production de granulats pour la construction et la viabilité).

Les limites de l'analyse

La modélisation de l'empreinte socio-économique est en partie basée sur les tableaux entrées sorties nationaux. **La fiabilité des résultats dépend ainsi de la pertinence et de la stabilité des coefficients utilisés pour l'économie régionale**. De plus, les effets sur l'emploi ont été mesurés sans les limiter à la région d'origine de la production. Par ailleurs, le modèle considère implicitement que les entreprises sont en capacité de répondre à la demande quelque soit son niveau et qu'il n'y a pas d'économie d'échelle.

Des hypothèses de répartition moyenne entre les transports de matériaux sous-traités à des prestataires extérieurs et effectués "en propre" ont été posées et validées à dire d'experts. Le ratio influe sur la répartition du nombre d'emplois directs / indirects. L'hypothèse **d'un transport très majoritairement routier** a été retenue.

Avec le concours des membres de la CERC



Et du GIE Réseau des CERC



CERC BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Tél. : 07 85 18 63 50 | contact@cerc-bfc.fr
www.cerc-bfc.fr | Suivez-nous : @cercbfc

